

Date : 05/06/2025

Heure de début : 18h00

### Ordre du jour :

Le compte rendu sera diffusé sur le site de l'école. Une information de sa mise en ligne sera transmise aux familles par mail. Les familles ont la possibilité de demander une version papier.

## **1/ Présentation des actions pédagogiques**

En complément de toutes les activités qui sont réalisées en classe tout au long de l'année afin de couvrir les programmes de l'Éducation Nationale, les enfants ont participé à des actions pédagogiques ciblées :

### 1. Apprendre à porter secours

En avril, tous les élèves de CE2, CM1, CM2 ont appris à analyser une situation à risque. Pour éviter le sur accident, les élèves ont appris à PROTEGER l'environnement où a eu lieu l'accident, PROTEGER la victime mais aussi SE PROTEGER. Ils se sont entraînés ALERTE les secours. Ce travail a été réalisé en collaboration avec M Schweitzer, pompier à la caserne de la Plaine de l'Ain. Nous le remercions vivement.

Ils ont ramené à la maison un mémo à compléter avec leur famille et à laisser à portée de main afin de pouvoir rapidement PREVENIR en cas d'accident domestique.

Enfin, les élèves ont pu participer durant 1 heure à des ateliers ludiques : parcours sportif, maniement de la lance à incendie pour étendre un feu virtuel représenté par des cibles à toucher. Ils ont aussi pu passer une tenue.

### 2. Cycle « Vélo »

La classe de CE2-CM1 et les 2 classes de CM1-CM2 participent à un ensemble de séances vélo. Les élèves évoluent sur différents parcours de maniabilité.

Pour approfondir cet apprentissage, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, les élèves de CM2 bénéficient d'un partenariat entre Centre d'Instruction Élémentaire de Conduite de La Valbonne (sur la base militaire) et l'école. En plus des activités de maniabilité, ils apprennent la signalisation routière, le comportement à vélo....

Ils vont bénéficier de 2 sorties vélo.

- La première se déroulera le 13 juin à la caserne (déplacement en bus, financé par le Sou des Écoles) pour faire des parcours de maniabilité, des quiz, prendre conscience des angles morts des grands véhicules comme les bus et utiliser la plateforme de circulation (routes, rond-point à taille réelle mais dans un environnement sécurisé, sans autre véhicule)

- La deuxième se déroulera le 23 juin. Les élèves se rendront en vélo, de l'école jusqu'à la caserne. Ils seront encadrés par des personnes agréées pour ce type d'activité. Ils mettront en application en situation réelle ce qu'ils auront appris.

Ainsi formés, les élèves seront en passe d'obtenir une Attestation de Prévention à l'Éducation routière (APER).

Remerciements au capitaine Chazel pour l'accueil et à ses personnels civils et militaires pour l'encadrement et l'accompagnement pédagogique et aussi qu'à Mme Gil qui a passé l'agrément vélo.

On rappelle que la présence de parents agréés est essentielle. Cette année, il n'y a pas assez de parents donc ce sont les militaires qui encadrent mais il faut réfléchir pour les années futures à plus de participation des parents.

### 3. Célébrations du 8 mai

L'école a participé à la cérémonie du 8 mai.

L'ensemble des élèves de l'école s'est investi pour cette cérémonie.

Pour ce 80ème anniversaire, les élèves ont découvert la légende japonaise des 1000 grues. Les élèves ont fabriqué des grues pour rendre hommage aux victimes des guerres et en signe d'engagement pour un monde plus pacifique. Des grues en coloriage pour les plus petits et en origami pour les plus grands.

Les élèves présents ont lu la légende, ainsi qu'un texte et ils ont chanté la Marseillaise et « graine d'amitié ».

### 4. Fresque

Le 16 juin, les classes de Mme Garin (CM1-CM2) et de Mme Pauletto (CE1-CE2) participeront au projet de la fresque du village.

Ce projet rassemble l'ensemble des habitants de Saint Jean de Niois.

Elle va être réalisée par les habitants sur l'un des murs de la salle des fêtes. Les dessins choisis sont le résultat d'un travail collectif et représentent la commune.

### 5. Les sorties à Little Fish Land

Le mardi 20/05 pour les GS/CP et les CP/CE1, le jeudi 22/05 pour les PS/MS et les MS/GS, le vendredi 23/05 pour les CE1/CE2 et les CE2/CM1 et le mardi 27/05 pour les 2 classes de CM1/CM2. Tous les élèves ont donc bénéficié d'une journée nature, à Civrieux, sur le site de Little Fish Land au bord d'un étang/ Les élèves ont participé à 4 ateliers : la pêche au carrelet, la pêche à la ligne, un jeu de piste à la recherche de l'habitat des animaux et une création de Land Art. Tous les domaines d'apprentissages ont été abordés lors de cette sortie : les sciences, avec l'étude du vivant, mais aussi la lecture, la numération, les arts visuels, le vivre ensemble. Ils ont pêché des goujons, des carpes. Ils ont pu observer leurs prises une fois pêchées car ils les déposaient dans de petits bassins, où l'animateur les soignait si nécessaire. Un très grand merci aux parents ayant répondu présents pour nous aider à l'encadrement de cette journée et au Sou des Écoles pour le financement de cette journée.

### 6. Expo

Le thème retenu était la mer et le développement durable.

Les élèves de l'école, sous l'impulsion de leur enseignant et avec l'aide des ATSEM et AESH ont une nouvelle fois relevé le défi de plonger le visiteur dans un univers enchanté. Les productions ont été nombreuses et variées et découlaient bien évidemment de contraintes pédagogiques allant de la maîtrise d'un outil (pinceau, ciseaux...) à la représentation en volume ou encore à la maîtrise de la langue orale ou écrite pour les vidéos et livres produits.

Les visiteurs qui ont été nombreux à nous en faire un retour direct.

L'année prochaine le thème sera 'les 5 sens et le handicap'

### 7. Le 100ème jour d'école

Le lundi 7 avril 2025, les classes de GS/CP et de CP/CE1 ont célébré le 100e jour d'école, un événement qui vient clôturer un rituel quotidien mené depuis la rentrée : "**Chaque jour compte**". Ce rituel consistait à compter les jours d'école chaque matin, permettant aux élèves de voir le temps qui passe et de travailler des compétences mathématiques de façon régulière. Pour marquer ce 100e jour, les élèves ont participé à une série de défis autour du nombre 100 : des collections de 100 objets, trouver le plus grand nombre possible de calculs donnant 100, réalisation d'un pixel art collectif, création d'une grande affiche composée de 100 mots. Ce projet leur a offert l'occasion d'enrichir leur vocabulaire, de travailler l'orthographe et de stimuler leur imagination autour d'une production commune.

Enfin, chaque élève a fabriqué et emporté chez lui une couronne du 100e jour.

### 8. interventions sur les méfaits du tabac :

Les interventions ont eu lieu sur 2 vendredis après-midi avec les CM2 et ont été menées par 3 bénévoles de la ligue contre le cancer.

Le but de ces interventions était de sensibiliser les élèves aux dangers que représente le tabac, sous toutes ses formes (cigarette électronique, cigarette traditionnelle...).

Classer les différentes étapes de la fabrication du tabac, énumérer les éléments que l'on peut trouver dans une cigarette, comprendre l'impact écologique, social et économique de la consommation du tabac : ces petits ateliers permettant aux élèves de tout comprendre de la cigarette, de sa formation en passant par sa composition et les effets néfastes de sa consommation sur le corps et sur l'environnement.

### 9. Fête des familles

Dans chaque classe, 1 ou 2 cadeaux ont été faits à l'attention des familles des enfants. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir à faire ces petits cadeaux. Le site de l'école présente les réalisations des élèves. Il y a beaucoup d'investissement de la part de l'équipe enseignante derrière ces créations afin d'éviter la redondance entre les classes.

### 10. Permis piétons

Pour l'ensemble des élèves de CE2

10 séances + 1 évaluation finale.

Le Permis Piéton est un programme pédagogique destiné aux élèves de CE2. À travers un apprentissage théorique, des activités pratiques et un examen final, ce dispositif leur

enseigne les règles fondamentales de la sécurité piétonne. L'objectif est de développer des réflexes de prudence pour qu'ils puissent se déplacer de manière autonome et sécurisée dans l'espace public.

Les élèves ont appris à reconnaître les panneaux de signalisation, à marcher correctement sur le trottoir, à traverser la rue en toute sécurité et à repérer les dangers potentiels. Lors de la dernière séance, ils ont passé un petit examen qui leur a permis de valider leurs connaissances et de recevoir leur attestation officielle du Permis Piéton.

Ce dispositif a été conçu pour répondre à un constat inquiétant : les enfants sont particulièrement vulnérables sur la voie publique. Les données montrent qu'à l'âge de 8 ans, les risques d'accidents augmentent, car c'est souvent à cet âge qu'ils commencent à effectuer certains déplacements seuls ou en groupe.

L'objectif principal du Permis Piéton est donc de responsabiliser les jeunes piétons en leur faisant prendre conscience des dangers de la route. Ils apprennent à adopter des comportements prudents et réfléchis pour réduire les risques d'accidents. Ce programme vise également à améliorer leur vigilance notamment autour des passages piétons, des intersections ou des zones où la visibilité est réduite.

### 11/ La fête de l'école

Le Sou des écoles prépare activement ce grand moment. Il y a aussi un grand besoin de bénévoles pour tenir des stands. Il y aura un mot dans le cahier de liaison des enfants pour trouver des bénévoles.

### 13/ La visite de la bibliothèque municipale

Toutes les classes se sont rendues à la bibliothèque du village pour une écoute d'histoires ou pour un apprentissage du classement de la bibliothèque. On essaie de trouver une organisation pour projet de 3 visites l'année prochaine. Merci pour l'accueil et l'organisation des bénévoles.

## 2/ Les exercices de sécurité dans l'école

Tous les exercices obligatoires (incendie, mise à l'abri, attentat intrusion) :

**Exercice incendie** : le 02/06 : L'alarme a été déclenchée par Mme Caix, tous les élèves de l'école sont sortis et sont allés se ranger dans la cour, le long du grillage. L'incendie a été matérialisé avec un tissu rouge dans le couloir. Tout s'est bien déroulé. Les élèves n'étaient pas prévenus avant l'exercice.

**PPMS** : Plan Particulier de Mise en Sûreté : vendredi 06/06 aura lieu l'exercice intrusion. Il y a un retour sur les exercices avec la municipalité, pour essayer d'améliorer les situations, les interventions, pour faire des bilans.

## 3/ La liaison avec le collège

Le collège de secteur dont dépend notre école est le collège public Vaugelas à Meximieux. La Conseillère Principale d'Éducation (CPE) du collège de Vaulegas (Meximieux), est venue à l'école sur une matinée, pour pouvoir expliquer aux élèves de CM2 le

fonctionnement du collège, la rentrée en 6e, les changements par rapport à l'école primaire...

Durant cette matinée, les élèves ont pu découvrir la CPE qui les suivra durant toute leur scolarité de collégiens. (de la 6e à la 3e)

Elle leur a montré un emploi du temps de 6e et leur a expliqué le fonctionnement, les outils avec lesquels ils vont pouvoir travailler (Pronote et l'ENT), le fonctionnement du carnet de liaison au collège, assez différent par rapport à celui présent en primaire et lecture d'une partie du règlement intérieur.

La CPE leur a également expliqué le fonctionnement des casiers, de la cantine, du CDI et leur a donné quelques dates importantes pour le début de l'année prochaine. Lundi 1<sup>er</sup> septembre : journée réservée aux élèves de 6<sup>ème</sup>. Rentrée le 3 septembre pour les élèves de 6<sup>ème</sup>.

#### **4/ La rentrée de septembre 2025 : effectifs, enseignants, répartition provisoire et listes de fournitures**

Les programmes changent. Pour le cycle 1 et 2. Nous sommes actuellement en formation. Les programmes et les modifications concernent surtout le français et les mathématiques.

Nous avons eu une réflexion collective concernant le gouter du matin. Ce gouter prend trop de temps pendant la récréation. Du plus, les consignes ministérielles sur la santé expliquent que le gouter n'est pas utile.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre, nous supprimons les collations pour tous les enfants de l'école. Les 3 petites classes cuisineront pour faire une fois par mois, lors des ateliers cuisine, des gâteaux pour célébrer les anniversaires de la classe. Pour les CP, CE1), les anniversaires seront célébrés une fois par période (5 fois dans l'année) alors que les grandes classes ne fêteront plus les anniversaires.

Mme Pauletto quittera l'école à la fin de l'année. Nous accueillons 3 nouveaux collègues. Mme Hortollan, Mme Labroussaa et un ou une 3<sup>ème</sup> enseignante qui n'est pas nommée pour l'instant.

Mmes Kahlfoun et Mersel quitteront également l'école. Nous ne savons pas si Mme Valantin pourra rester sur l'école pour assurer le 1/3 de la décharge de direction.

Pour l'instant, 202 enfants sont inscrits pour la prochaine rentrée (élémentaire et maternelle). Les effectifs sont plutôt stables.

**Il est bien entendu que la répartition ci-dessous reste provisoire jusqu'au jour de la rentrée, elle est donnée à titre indicatif cela sera soumis aux changements d'effectifs éventuels pendant l'été.**

Les élèves seront informés la première semaine de juillet de la classe qu'ils devraient normalement fréquenter à la rentrée.

**C'est uniquement les enseignants réunis en conseil des maîtres qui constituent les classes et qui décident de la répartition.**

Mme Der Parseghian : PS = 25 élèves

M Giacomina Pin : MS (17) GS (10) = 27

Mme Caix : GS (16) / CP (10) = 26

Mme Labroussaa : CP (10) /CE1 (13) = 23

X : non nommé pour l'instant : CE1(16) /CE2 (10) = 26

M Montourcy : CE2 (15) /CM1 (10) = 25

Mme Garin : CM1(10) /CM2(15) = 25

X : l'enseignant n'est pas encore nommé : CM1(10) /CM2(15) = 25

Il faudrait vérifier que les élèves ayant déjà eu un enseignant 2 ans ne l'ait pas 3 ans.  
Demande de parents délégués.

La directrice sera déchargée un tiers de son temps pour assurer les fonctions de directrice.  
La personne qui assurera la décharge de direction et les deux enseignants qui ne sont pas encore nommés le seront début juillet.

Nous informerons les élèves de la classe dans laquelle ils seront à la rentrée 2025 dans les derniers jours de classe.

Les listes de fournitures scolaires seront sensiblement identiques à celles de l'année dernière. Elles seront transmises par l'intermédiaire du cahier de liaison aux familles 1<sup>ère</sup> semaine de juillet et par mail aux nouvelles familles.

Nous remercions la municipalité pour le budget qui permet l'achat des fournitures principales de chaque élève.

Le thème pour l'année prochaine sera sûrement « les 5 sens ».

Questions diverses des parents d'élèves qui ne sont pas à l'ordre du jour mais l'équipe enseignante a accepté d'apporter des réponses :

Mme Caix rappelle que les représentants de parents doivent faire remonter les questions qui représentent un grand nombre de parents (et non des questions d'un parent) 15 jours à l'avance afin que les questions qui peuvent être mises à l'ordre du jour y soient. Pour toutes les autres questions une réponse directement au parent ou aux représentants de parents, peut être faite par l'enseignant de la classe et/ou par la directrice.

Sorties scolaires : comment sont sélectionnés les parents qui accompagnent en sortie ? Les membres du Sou aimeraient être prioritaires.

L'équipe enseignante explique que les membres du Sou sont sollicités et complétés par d'autres parents d'élèves et notamment par les parents délégués. On essaye de prendre dans la liste des membres du Sou ; peut-être faut-il que les membres du Sou se rapprochent des enseignants en cas de sortie pour se positionner.

Voyage scolaire : qui partira et quel est le projet ?

Il est bien trop tôt pour répondre à cette question.

On ne peut pas se projeter pour l'instant. On ne peut pas engager les enseignants s'ils ne le souhaitent pas et pour l'instant certains ne sont pas nommés. Cela va dépendre d'un projet, d'une volonté d'engagement, du budget.

Le Sou des écoles répond que s'il y a un projet de voyage scolaire, le budget sera toujours le même (8000 euros) pour l'ensemble des autres classes et une réserve d'argent pour l'éventuel voyage est en cours de constitution.

Concernant le sport, pour le tennis notamment, tous les enfants de la même tranche d'âge ont bénéficié d'une initiation. C'est le tennis club de St Jean qui finance ses interventions. De plus, c'est un projet de l'équipe enseignante qui décide ou non de faire un cycle tennis. Pour le basket, c'est la fédération de basket qui choisit les écoles sur lesquelles elle intervient, après l'envoi d'un projet de la part de l'école. D'un point de vue administratif, il faut que les personnes qui interviennent soient agréées.

Communication entre les parents délégués et les parents d'élèves :

Mme Caix précise que les parents délégués doivent anticiper davantage leurs questions.

Les vacances débuteront le vendredi 4 juillet après la classe et la rentrée aura lieu le lundi 1 septembre 2025 entre 8h20 et 8h30.

### **Remerciements :**

\*Madame Caix remercie toute l'équipe de Saint Jean de Nioist pour ses idées, son dynamisme, son travail. Le site de l'école est à jour et attractif. Madame Caix salue son équipe qui est toujours partante. L'inspection est sensible au travail de l'école de Saint Jean de Nioist.

\*Un grand merci aux représentants de parents qui échangent régulièrement pour que l'école avance, que chacun puisse s'exprimer et trouver des réponses.

\*Un grand merci à la municipalité pour la qualité des échanges, son écoute et les interventions rapides des agents municipaux.

\*Un grand merci au Sou des écoles pour le financement des cadeaux, pour la présence du Père Noël, pour les sorties, pour les accompagnements et bien sûr pour tous les financements pour les élèves.

\* Merci à l'AJRC pour son partenariat lors des réunions où des échanges ont lieu pour une bonne gestion de l'ensemble des élèves.

\* Merci au centre de la Valbonne pour ses interventions « cycle vélos ».

\*Un grand merci aux ATSEMS, pour leur travail et leur grand investissement.

\*Madame Caix remercie tous les parents qui permettent à l'école de fonctionner au mieux. L'équipe enseignante remercie les parents qui se sont investis sur toutes les sorties que nous avons faites, pour leur présence à l'exposition et leurs achats faits au festival du livre, pour les sorties vélo et piscine.

**Notre préoccupation principale est le bien-être des enfants à l'école et nous faisons au mieux pour qu'ils bénéficient d'un apprentissage de qualité.**

Bel été à tous.

Heure de fin : 20h15

Jeudi 6 novembre 2025 à 18h : prochain conseil d'école